

# Conférence générale

**GC(65)/26**  
22 septembre 2021

**Distribution générale**  
Français  
Original : anglais

---

## **Soixante-cinquième session ordinaire**

Point 28 de l'ordre du jour  
(GC(65)/25)

# Examen des pouvoirs des délégués

## **Texte de la communication datée du 20 septembre 2021 reçue de la mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne**

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et a l'honneur de l'informer qu'en ce qui concerne les travaux du Bureau et le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs de la 65<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA, la délégation de la République islamique d'Iran tient à souligner que le fait de se joindre au consensus sur ce point de l'ordre du jour ne constitue en aucune façon une reconnaissance du régime israélien. La mission permanente de la République islamique d'Iran demande que cette réserve soit dûment consignée dans les rapports de la Conférence générale.

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

**Vienne, 20 septembre 2021**

**[Sceau]**

**À l'attention du : Secrétariat de  
l'Agence internationale de l'énergie atomique**